



CHÈRES SANNOISIENNES,
CHERS SANNOISIENS,

En tant que maire de Sannois, je m'insurge contre tous ceux qui, sur les réseaux sociaux, par leurs allégations mensongères, raillent au lieu d'abordement d'une enquête de police sur des faits de l'ordre du pénal, qui se seraient déroulés entre 1998 et 2002, dans un chalet de Savois appartenant, à l'époque, à la ville de Sannois.

Ce sont des faits très graves, qui me touchent particulièrement. En tant qu'ancien élève de l'école, et aujourd'hui, maire de Sannois, je dénonce farouchement ces actes indignes. Ma volonté, ma seule volonté, est de tout faire pour que la vérité éclaire.

Profitant de l'été que s'achève cette enquête, certains se laissent aller à des affirmations sans fondement, lesquelles portent aujourd'hui atteinte au bon fonctionnement et à la sérénité des équipes éducatives actuellement en place. N'oublions pas ces professionnels qui travaillent avec passion auprès des enfants et qui œuvrent chaque jour, pour l'accueil et l'épanouissement de nos petits sannoisiens.

C'est pourquoi, attaché aux valeurs de la République, je protège et je protégerai toujours l'intégrité morale et physique des enfants. Par mesure conservatoire, j'ai pris la décision qu'aucun des agents ayant travaillé à l'époque dans ce chalet, n'ont ni aujourd'hui dans le secteur enfance jeunesse. Ils ont évidemment droit à la présomption d'innocence.

Je prends néanmoins ces accusations très au sérieux. Aussi, j'ai pris et je prendrai toutes les précautions qui s'imposent dans ce genre d'enquête.

Nous pouvons également faire entièrement confiance aux institutions républicaines que sont la police et la justice. Nous devons les laisser travailler sereinement pour que la vérité, proclamée par la justice, soit définitivement la nôtre.

Bernard LAMET, maire de Sannois



Contact

Maire de Sannois Lector
95122 Sannois Cedex
Tél. 03 39 98 33 80

www.ville-sannois.fr

Liens utiles

[Lettre du Maire - Décembre 2018](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)